

Commune
de
Moulins-en-Bessin

Département du Calvados
N° 2024-63

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation de stationnement sur le parking situé rue de Verdun à Cully (14480)

Le Maire de Moulins-en-Bessin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-4,

Vu le Code de la route,

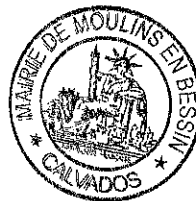
Vu la demande de Madame Isabelle COLLIN, en date du 30 Août 2024, agissant en qualité de membre de l'association Cully Animation,

ARRETE

Article 1^{er}: Madame Noémie LECOMTE, Présidente de l'association Cully Animation, est autorisée à utiliser le parking Rue de Verdun du vendredi 27 Septembre 2024 au dimanche 29 Septembre 2024, à l'occasion de la fête des voisins.

Article 2: Ampliation du présent arrêté sera adressée à la Présidente de l'association Cully Animation, à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de COURSEULLES SUR MER, chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Moulins-en-Bessin, le 03/09/2024



Madame la Maire,
Véronique GAUMERD